

Les subsides

Il est étrange que nous tenions ce débat aujourd'hui mais, puisque nous y sommes, je voudrais poursuivre mes observations. Le ministre des Finances a déjà dit clairement que de vastes et importantes modifications seront proposées à notre régime fiscal. Il a signalé la nature générale de certains de ces principes de réforme. Il est donc évident que le Livre blanc renfermera des modifications importantes.

Le député d'en face est manifestement impatient. Je m'en suis déjà rendu compte ce matin. Il n'est pas disposé à attendre le 18 juin pour savoir exactement ce que le gouvernement va proposer, mais il devra attendre. En outre, il a présenté une motion dont la portée est étrangement étroite. Elle ne tient aucun compte de toute la série de questions fiscales qui ont une incidence sur l'équité et l'équilibre de notre fiscalité.

On dit souvent que le fait de se concentrer sur une question et de la critiquer est une bonne tactique. Je ne suis pas convaincu que c'est ce qu'attendent les Canadiens—de simples critiques sur un aspect de la réforme fiscale. Ils s'attendent plutôt à une réforme globale et ils comptent sur tous les partis pour ne pas concentrer leur attention sur une ou deux questions, mais d'envisager la réforme fiscale dans son ensemble.

Il n'est peut-être pas surprenant que la portée de la motion soit restreinte étant donné que le ministre des Finances a énoncé clairement les orientations générales de la réforme fiscale. Il ressort des déclarations qu'il a déjà faites que notre régime fiscal sera plus équitable.

Le fardeau fiscal sera réparti de façon plus équitable entre les contribuables réunissant les mêmes conditions. Le ministre a déclaré que les sources de revenu du gouvernement seront mieux équilibrées, ce qui se manifestera par une diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers et donc une augmentation du salaire net pour la grande majorité des Canadiens.

J'ai entendu le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) parler de réforme fiscale à la Chambre. Les principes qu'il met de l'avant sont assez proches de ceux du gouvernement, mais pas tout à fait aussi précis. Toutefois, les Canadiens appuient ces principes, à savoir redistribuer le fardeau fiscal, le répartir de façon plus équitable, simplifier la fiscalité et compter moins sur l'impôt sur le revenu des particuliers que par le passé.

[Français]

Le ministre a affirmé que le régime d'impôt des particuliers sera amélioré par le truchement de taux réduits, de cédules d'impôt moins nombreuses, d'un plus petit nombre de privilèges spéciaux dont bénéficient principalement les contribuables à revenus élevés et par un recours accru au crédit d'impôt, par l'opposition aux exemptions, un changement qui apportera une aide appréciable aux personnes dont le revenu se situe dans la fourchette inférieure de l'impôt.

En outre, le passage à un régime de crédits représente un changement progressif au point de vue social, un changement au régime fiscal des particuliers à partir duquel on pourra continuer d'améliorer à l'avenir le sort des Canadiens à faibles revenus.

[Traduction]

Le ministre des Finances n'a laissé planer aucun doute sur ses intentions à cet égard. Ces changements seront bien accueillis par les Canadiens. Il n'est donc pas étonnant que la

motion de l'opposition s'attaquant au gouvernement ne mentionne pas ces mesures fort positives. Elle ne mentionne pas non plus le fait que le ministre a révélé nettement son intention de modifier l'impôt sur le revenu des sociétés. L'assiette fiscale des sociétés sera élargie grâce à l'élimination de nombreux privilèges et la restriction de certains autres.

Le député a parlé brièvement de l'impôt sur le revenu des sociétés, sans toutefois entrer dans les détails. L'assiette fiscale des sociétés sera élargie grâce à l'élimination de nombreux privilèges et la restriction de certains autres. Un nombre plus élevé de sociétés lucratives paieront des impôts. Les recettes augmenteront ce qui permettra de réduire le taux d'imposition des sociétés, et les rendra plus compétitives par rapport à nos principaux partenaires commerciaux. La réforme fiscale est nettement axée sur la baisse des taux et l'élargissement de l'assiette.

Les députés d'en face ne nous ont guère dit ce qu'ils feraient pour améliorer le régime de taxe de vente qui en a si grand besoin. Les lacunes dans ce régime sont connues depuis de nombreuses années et ont été corroborées dans une série d'études. De fait, le député a très bien plaidé notre cause quand il a déclaré que les deux tiers des biens et services au Canada ne sont pas imposés et que la taxe de vente fédérale doit être modifiée. Je l'ai écouté attentivement, mais je n'ai pas compris comment il s'y prendrait. En fait, je lui ai posé directement la question, mais il n'y a pas répondu.

Notre taxe de vente pénalise nos propres producteurs au profit de nos concurrents étrangers. C'est incroyable. Tout étranger qui examine le régime de la taxe de vente fédérale a peine à croire que nous ayons un pareil régime.

En raison d'une assiette fiscale différente, le taux d'imposition est en moyenne du tiers plus élevé sur les produits canadiens. Que feraient les députés d'en face à ce sujet? En outre, la taxe frappe injustement des produits analogues fabriqués par des concurrents dans la même industrie. Elle pénalise certains producteurs au sein d'une même industrie ainsi que nos exportateurs.

Environ la moitié des recettes de la taxe de vente proviennent de la taxe sur les intrants. Par conséquent, un droit indirect sur les marchandises exportées est évalué à environ 1 p. 100 de la valeur courante des exportations ce qui désavantage les producteurs canadiens sur les marchés mondiaux. De plus, je le répète, l'assiette de la taxe fédérale de vente est trop étroite. À cause de cette assiette étroite, il a fallu hausser les taux d'imposition aux fins du fisc, ce qui a nui à la gestion efficace de notre économie.

M. Cassidy: Et les produits alimentaires? Sont-ils exclus?

M. Hockin: Vous le verrez le 18 juin.

M. Cassidy: Pourquoi pas maintenant?

M. Hockin: Les députés d'en face sont parfaitement au courant de l'état désastreux de la taxe de vente. Que proposent-ils pour y remédier? Le député veut seulement savoir si les produits alimentaires seront taxés. Il connaît la réponse et nous présenterons le 18 juin d'autres solutions que les Canadiens seront invités à examiner.